



**L'ACTION DE LA RÉGION EN FAVEUR DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

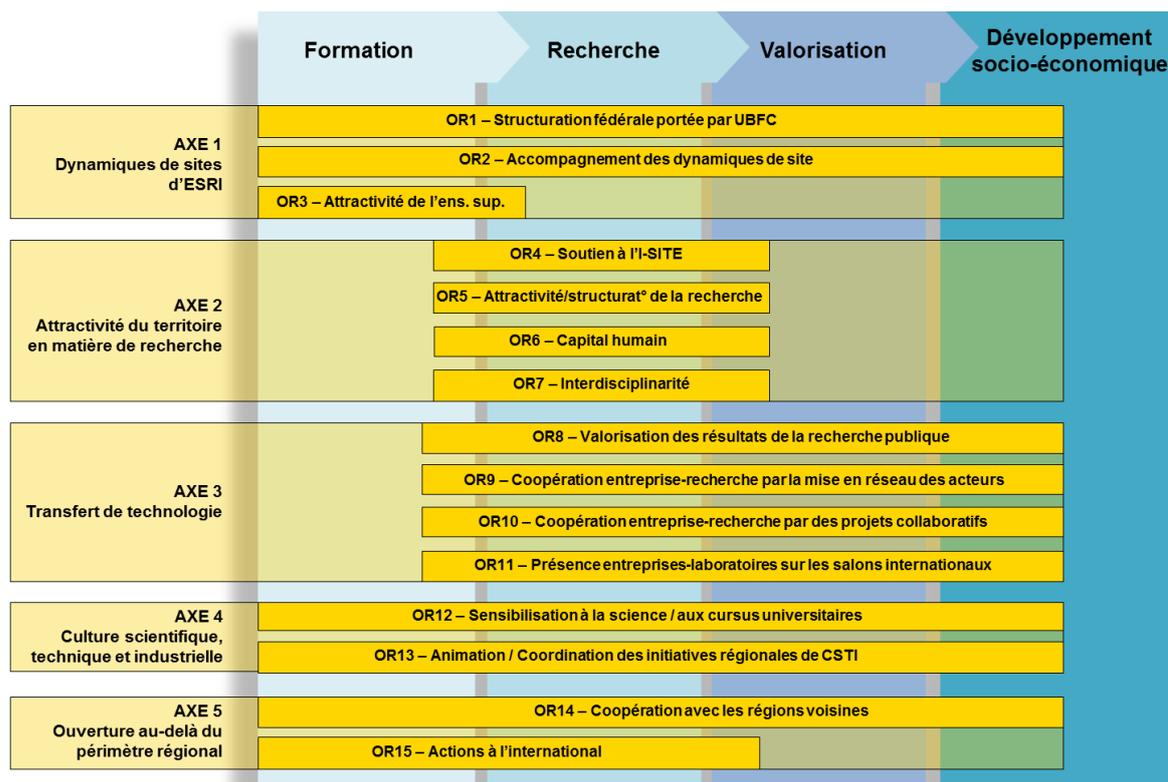


CHIFFRES CLÉS 2019

Ce document vise à brosser en quelques chiffres clés les six piliers de la politique de la Région Bourgogne-France-Comté en matière d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation (ESRI), ainsi que les dispositifs permettant de les décliner au plan opérationnel.

L'ESRI joue un rôle essentiel dans le développement scientifique, intellectuel et économique du territoire régional. C'est aussi une affaire de femmes et d'hommes, de talent et de passion, dont la réussite repose sur la qualité des équipes et le sens donné au travail dans un état d'esprit multi-partenarial et international.

A ce titre, la Région a accentué sa politique ambitieuse et volontariste avec, en 2019, l'adoption d'un nouveau Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SRESRI BFC 2019-2021). Ce schéma constitue le document-cadre de la politique régionale aux travers de cinq axes prioritaires et quinze orientations allant de l'attractivité de l'enseignement supérieur aux premières étapes du développement expérimental d'un produit, service ou procédé.



[Pour consulter le SRESRI BFC 2019-2021 sur le site de la Région :](https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2019-10/1_SRESRI_VF2_1.pdf)
https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2019-10/1_SRESRI_VF2_1.pdf

La mise en œuvre du SRESRI BFC 2019-2021 est conduite par deux élues



Maude CLAVEQUIN,
Vice-présidente, en charge de
l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'université
et de l'évaluation



Francine CHOPARD,
Conseillère déléguée à l'université

Elles sont appuyées par la Direction de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (DRES)

La DRES est composée de deux services, Enseignement supérieur et Mobilité Internationale (ESMI) et Recherche et Valorisation (RV), ainsi que d'une cellule transversale. Placée au sein du pôle EVE (Education et Vivre Ensemble), la direction a pour missions :

- Le soutien aux actions de structuration et d'attractivité,
- L'amélioration des conditions de vie et de réussite des étudiants,
- L'accompagnement de la mobilité internationale pour des stages et études à l'étranger,
- L'accompagnement de la recherche au sein des laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté,
- Le soutien au transfert de technologie,
- La coordination et l'accompagnement de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI),
- Une action transversale : communication, suivi des priorités transversales de la Région, tableau de bord, correspondant fonds européens...

Le budget 2019 consacré à ces missions est de 43,7 M€.



SOMMAIRE

■	Le soutien aux actions de structuration et d'attractivité.....	6
■	L'amélioration des conditions de vie et de réussite des étudiants	7
■	L'accompagnement de la Mobilité internationale	8
■	L'accompagnement de la Recherche.....	9
■	Le soutien au Transfert de technologie	10
■	La coordination et promotion de la Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)	11
■	La mission transversale	12
■	La Direction de la Recherche et de l'Enseignement supérieur : vos contacts.....	13

LE SOUTIEN AUX ACTIONS DE STRUCTURATION ET D'ATTRACTIVITE

En matière d'ESRI, la Bourgogne-Franche-Comté présente la particularité unique d'une présence de forces vives dans 13 villes, qui légitime le choix d'une structuration cible sous la forme d'une université fédérale portée par UBFC. Ainsi, la stratégie régionale d'aménagement du territoire en 4 pôles (Dijon, Besançon, le Nord Franche-Comté, ainsi que le Sud Bourgogne) et 13 sites a vocation à se traduire, pour ce qui concerne l'ESRI, en une irrigation de l'ensemble du territoire.

Cette stratégie a été renforcée par l'apparition d'un acteur fédérateur en 2015 : **Université Bourgogne Franche-Comté** (UBFC), regroupant 7 établissements fondateurs œuvrant sur ces 13 sites. Les actions conduites par UBFC depuis son lancement ont permis à plusieurs projets d'envergure d'être retenus, en particulier dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). L'établissement est en particulier porteur depuis 2016 d'un projet « Initiative Science Innovation Territoires et Economie » (**I-SITE**) BFC. Ce projet d'excellence majeur pour la structuration, l'attractivité et le rayonnement de la région a pour vocation d'amplifier la compétitivité du territoire à

partir des capacités d'innovation de ses membres, en ancrant davantage les acteurs publics de l'ESRI dans leur environnement socio-économique.

Ayant un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'offre régionale d'ESRI, il a pour ambition de faire en sorte que le territoire devienne une véritable référence internationale dans trois grands domaines d'excellence :

- Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents,
- Territoires, environnement, aliments,
- Soins individualisés et intégrés.

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019

Depuis sa création, UBFC a connu une montée en puissance rapide, en mobilisant des ressources humaines importantes pour le portage de l'I-SITE BFC, l'intégration des écoles doctorales, la gestion des projets ANR / H2020, les projets d'excellence retenus dans le cadre des PIA, le Schéma directeur de la vie étudiante... Pour autant, le rapport d'évaluation du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur a préconisé de poursuivre les renforts en personnel. Dans le prolongement de l'aide attribuée à UBFC en 2018, et au-delà du soutien régional affecté aux projets de recherche (cf. la rubrique dédiée), la Région a accordé **180 000 €** pour le renforcement de ses ressources humaines dans trois secteurs (la vie étudiante, la communication scientifique et le montage de projets européens et internationaux) et pour deux nouveaux postes de juriste et de gestionnaire des contrats de recherche.

Une Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ou « Graduate School » a pour objectif d'accélérer l'attractivité internationale des formations universitaires de Master et de Doctorat en construisant les enseignements en étroite liaison avec les laboratoires de recherche. En 2017, à l'issue d'un appel à projets (AAP) national très compétitif, le projet EUR EIPHI correspondant à l'axe 1 de l'I-SITE BFC a été lauréat d'une dotation de 13 M€ pour une durée de 10 ans.

Au premier semestre 2019, un AAP « SFRI » a été annoncé. En vue de poursuivre son objectif de structuration de la formation par la recherche et de conforter sa politique de site, UBFC a souhaité candidater pour les axes 2 et 3 de l'I-SITE BFC. Une aide de la Région à hauteur de **25 000 €** est attribuée pour le dépôt de ce dossier. Le Laboratoire d'Excellence (LabEx) LipSTIC porté par UBFC a été prolongé de 5 ans, suite à l'évaluation très favorable du jury international. Le besoin de renforcer sa visibilité régionale, nationale et surtout internationale a été soutenu par la Région à hauteur de **23 500 €**.

Enfin, la Région poursuit sa coopération avec UBFC qui lui apporte un éclairage sur la plus-value à l'échelle régionale des projets soumis à un financement régional.

ISITE-BFC - Axe 1 « Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents »



Crédit photo : Ludovic Godard

ISITE-BFC - Axe 2 « Territoires, Environnement, Aliments »



Crédit photo : Ludovic Godard

I-SITE BFC - Axe 3 « Soins individualisés et intégrés »



Crédit photo : Ludovic Godard

L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE REUSSITE DES ETUDIANTS

Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE)



Crédit photo : Ludovic Godard

Pour attirer les étudiants sur les 13 campus universitaires de Bourgogne-Franche-Comté en leur proposant un environnement donnant envie de rester ou de venir sur le territoire, cette politique régionale vise à l'amélioration des conditions de vie et de réussite des étudiants et à la cohérence de l'enseignement supérieur sur l'ensemble des campus régionaux. Elle est menée en partenariat avec les établissements, le CROUS, l'Etat et les collectivités.

Elle comporte plusieurs volets dont le **soutien aux constructions et à la modernisation du patrimoine universitaire**, principalement dans le cadre du CPER et des contrats de développement métropolitains. Ils permettent de financer les projets de **construction, aménagement et rénovation** : locaux pédagogiques et de vie étudiante, laboratoires de recherche, espaces dédiés à l'innovation et équipements pédagogiques des campus. La transition énergétique est un axe prioritaire de ces actions.

Réhabilitation de la résidence étudiante Arts et Métiers Campus de Cluny



En complément, la dotation aux **équipements pédagogiques et numériques innovants** et l'offre de **services à destination des étudiants pour faciliter le quotidien** (restauration, santé, sports, culture...) visent à favoriser l'accès des jeunes aux études supérieures, encourager leur réussite, développer la qualité de vie et l'attractivité des campus, renforcer les partenariats et améliorer l'égalité des chances.

Robotique de téléprésence



Crédit photo : uB

Plus d'info <https://www.bourgognefranche-comte.fr/des-conditions-detudes-optimales>

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019

Des opérations d'envergure ont été financées par la Région en 2019 pour un montant de **12,0 M€** : la réhabilitation de la résidence étudiante du campus Arts et Métiers à Cluny, l'Eco-Campus du Nord Franche-Comté, le Campus de la Bouloie à Besançon, les résidences étudiantes du CROUS à Dijon (335 chambres rénovées), le Learning Center à Dijon, ainsi que l'installation du siège du CROUS à Besançon.

Bienvenue aux étudiants de l'UFC



Crédit photo : Ludovic Godard

13 projets de développement des outils numériques ont été retenus dans l'AAP « Equipements pédagogiques et numériques », pour 8 établissements sur 13 campus, et un montant de **0,8 M€** : équipements audiovisuels connectés, systèmes d'intelligence artificielle, logiciels de formation ou de gestion de la scolarité, outils interactifs de co-working, équipements pour des projets de réalité virtuelle et l'imagerie 3D, et des machines pour conduire des expériences dans les conditions de l'industrie 4.0.

Learning center - uB



Crédit photo : uB

29 projets pour **0,9 M€** ont été retenus dans le cadre des AAP favorisant l'optimisation des conditions de vie étudiante et la réussite des études, ainsi que 22 projets pour **0,7 M€** favorisant l'égalité des chances. Il s'agit notamment d'aides au pouvoir d'achat des étudiants, d'actions pour favoriser l'accès des jeunes aux études supérieures, d'événements et dispositifs pour soutenir leur intégration sociale, de projets pour développer l'attractivité des formations et des campus, d'actions pour adapter l'environnement aux besoins actuels et à venir des étudiants, ainsi qu'au travail collectif.

UTBM Innovation - CrunchLab



Crédit photo : David Cesbron

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES



Dans un contexte socio-économique globalisé, les jeunes ont une réelle carte à jouer pour internationaliser leurs parcours et acquérir une expérience. Lycéens, apprentis, étudiants, jeunes diplômés et demandeurs d'emploi de moins de 30 ans sont encouragés par la Région Bourgogne-Franche-Comté à effectuer un stage ou une période d'études à l'étranger, grâce à des bourses individuelles de mobilité. Ces mobilités permettent de découvrir et de s'enrichir de nouveaux environnements éducatifs, culturels et sociaux facilitant l'intégration dans la société, l'insertion professionnelle et l'acquisition d'une culture humaine et collaborative.

DEUX TYPES DE DISPOSITIFS DE MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES :

● Les aides financières destinées aux jeunes inscrits dans un établissement en Bourgogne-Franche-Comté et réalisant une mobilité à l'international soit pour une **période d'études** soit pour un **stage à l'étranger** dans le cadre de leur cursus :

- **Aquisis** : études à l'étranger pour des étudiants ou des apprentis post-bac,
- **Dynastage Etudiants** : stages à l'étranger pour des étudiants ou des apprentis post-bac,
- **Dynastage Lycéens** : stages à l'étranger pour des lycéens (inscrits dans un lycée technologique ou agricole),
- **Dynastage Apprentis** : stages à l'étranger pour des apprentis infra-bac.



● Les aides financières et logistiques pour des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté et réalisant une mobilité à l'international hors cursus :

- **Eurodyssée** : stages dans les régions d'Europe partenaires, dispositif basé sur la réciprocité avec l'envoi et l'accueil de stagiaires,
- **Stages Monde** : stages professionnels dans le monde entier.

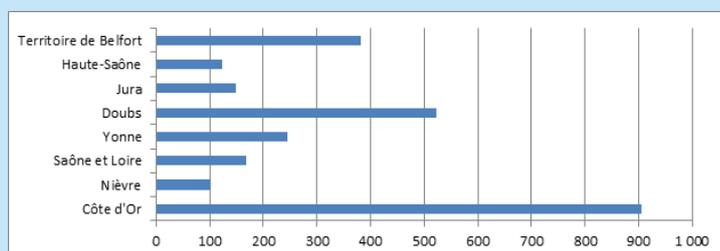
Contact : mobilite.internationale@bourgognefranche-comte.fr
Plus d'info : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/mobilite-internationale>

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019

2 631 boursiers pour **2,6 M€** dont 49,9 % de femmes, 2 138 étudiants, 232 lycéens, 117 apprentis infra et post-bac, 144 jeunes demandeurs d'emploi. Nombre de bénéficiaires par dispositif :

- **Dynastage lycéens** : 232 (50,4 % de femmes, 49,6 % d'hommes)
- **Dynastage apprentis** (infra-bac) : 9 (22 % de femmes, 78 % d'hommes)
- **Dynastage étudiants** (étudiants et apprentis post-bac) : 1 146 (49 % de femmes, 51 % d'hommes)
- **Aquisis** : 1 100 (50,1 % de femmes, 49,9 % d'hommes)
- **Eurodyssée envoi et stages monde** : 112 (58 % de femmes, 42 % d'hommes)
- **Eurodyssée accueil** : 32 (69 % de femmes, 31 % d'hommes)

Répartition des bourses par département



81 pays destinataires



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE

La Région est très investie dans l'accompagnement de la recherche, estimant qu'elle représente un marqueur du dynamisme d'un territoire et un facteur d'attractivité.

Pour accompagner cette politique Recherche, l'intervention régionale soutient :

- L'accompagnement et le développement de la recherche publique vers l'excellence, tout en favorisant le transfert de technologies et la CSTI
- Le financement ou le co-financement de jeunes chercheurs (thésards et post-doctorants) et l'accompagnement de nouvelles équipes de recherche
- L'achat mutualisé d'équipements pour les plateformes de recherche
- La mobilité des chercheurs et l'organisation de colloques internationaux

Plateforme 4PMI - INRAE



Crédit photo : Dominique Manley

Rentrée doctorale - UBFC

Crédit photo : Service communication UBFC



La réussite de l'I-SITE BFC est fondamentale pour la visibilité de l'ESRI en Bourgogne-Franche-Comté, motivant le soutien significatif et volontariste de la Région, notamment des projets de recherche, incluant l'EUR EIPHI et le LabEx LiPSTIC. C'est en conjuguant l'excellence selon des critères internationaux, l'émergence dans une logique interdisciplinaire et l'amorçage de nouvelles idées que nos territoires arriveront à se distinguer. La politique régionale se veut proche du terrain et des besoins, avec une vocation de structuration régionale. Sa mise en œuvre est également susceptible de générer des innovations qui peuvent impacter

divers secteurs prioritaires pour la Région tels que : l'économie, la culture, le tourisme, l'aménagement du territoire, la transition énergétique et écologique, la biodiversité, ou encore la santé.

Contact : recherche@bourgognefranchecomte.fr
Plus d'info : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/recherche-et-excellence>

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019

Appels à projets par dispositif pour un **montant total de 15,06 M€** :

- *Excellence* – Accompagnement de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté notamment dans le PIA, en particulier I-SITE-BFC : 21 projets pour **5,22 M€**,
- *Envergure* - Soutien de projets interdisciplinaires ambitieux structurant durablement la Bourgogne-Franche-Comté et tendant vers l'excellence : 27 projets pour **2,97 M€**,
- *Amorçage* – Soutien de l'initiation de projets originaux et innovants d'intérêt territorial portés par une équipe localisée en région afin de les amener vers des projets structurants : 13 projets pour **0,80 M€**,
- *Plateformes de recherche* – Soutien à l'achat d'équipements de haute technicité et au recrutement de moyens humains pour la maintenance et l'alimentation en projets : 36 dossiers pour **4,80 M€**,
- *Accompagnement de nouvelles équipes de recherche* – Encouragement à l'installation en Bourgogne-Franche-Comté de scientifiques prometteurs ou reconnus : 16 chercheurs pour **0,85 M€**,
- *Mobilité internationale entrante ou sortante* – Développement de la recherche d'excellence en renforçant les collaborations avec des équipes de recherche internationales de haut niveau : 18 projets pour **0,33 M€**,
- *Colloques scientifiques internationaux* – Soutien à l'organisation en Bourgogne-Franche-Comté de colloques scientifiques de portée internationale : 29 colloques pour **0,75 M€**.

Un tiers du budget est affecté à l'excellence, conséquence directe du choix prioritaire accordé aux projets I-SITE. Pour les AAP hors dispositif excellence, les projets sur les thématiques Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie / Environnement, Aliments / Santé ont été principalement soutenus. Enfin, un travail collaboratif a été mené avec la Direction Europe et Rayonnement International pour identifier les possibilités d'interventions du FEDER. Une enveloppe de **0,95 M€** a été fléchée en addition des crédits régionaux.

Plateforme MYPHYSTO



Crédit photo : David Cesbron

Médailles de bronze du CNRS – Femto-ST



Crédit photo : Catherine Guey

LE SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Processus de transformation d'une invention dans un laboratoire en une innovation, le transfert de technologie met en relation les chercheurs avec le monde économique. La Région soutient activement les opportunités visant à créer du lien entre les chercheurs et les entreprises, institutions, collectivités..., pour accélérer le potentiel de transformation des projets de recherche en projets économiques et sociétaux.



L'écosystème de transfert de technologie réunit de nombreux acteurs en Bourgogne-Franche-Comté pour aider les entreprises et les laboratoires : DECA BFC, la SATT SAYENS et FC INNOV constituent les principaux organismes d'accompagnement des chercheurs, de la valorisation des travaux de recherche ou de la création d'entreprises issues ou en lien avec la recherche. L'intervention régionale vise à intégrer une progression dans le processus de transfert de technologie :

- Sensibiliser à l'innovation et à ses métiers,
- Accroître la **cohérence de l'écosystème régional** du transfert de technologie,
- Développer la **détection et la maturation des projets** en lien ou issus de la recherche,
- Accompagner des étudiants/jeunes chercheurs dans un **parcours intégrant une double formation recherche et entrepreneuriat / management** et désirant se lancer dans la création d'entreprises innovantes avec le dispositif « Itinéraire Chercheur Entrepreneur » (ICE),
- Soutenir l'**incubation** des porteurs de projets en vue d'une création d'entreprise,
- Détecter et valoriser des **axes de développement issus de la recherche** publique et valoriser certaines plateformes au bénéfice des entreprises.



Un axe complémentaire porté conjointement avec la direction Economie, via le **Fonds Régional d'Innovation** (FRI) géré par Bpifrance, favorise la synergie laboratoires/entreprises et les projets collaboratifs qui en découlent.

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019



L'incubateur DECA-BFC a accompagné 6 projets issus de la recherche et 16 projets liés à la recherche, correspondant à l'objectif initial fixé de 22 contrats d'accompagnement. Les porteurs de projets ont ainsi bénéficié d'un accompagnement individualisé via les chargés d'affaires, de financements de prestations externes (études de marché, PI...), d'ateliers sur l'entrepreneuriat ou de préparation au concours I-Lab. Sur un plan géographique, les projets se répartissent ainsi : Dijon 41 % ; Besançon

32 % ; Chalon-sur-Saône 14 % ; Nevers 5 % ; Mâcon 4 % ; Belfort 4 %. Ce dispositif bénéficie d'un co-financement Etat / Région pour un soutien régional de **0,330 M€**.

Le dispositif « Itinéraire Chercheur Entrepreneur » (ICE), opéré en étroite collaboration avec UBFC, a permis de soutenir 8 doctorants et 2 post-doctorants en 2019, première année de mise en place du dispositif au périmètre Bourgogne-Franche-Comté, pour un budget de **0,92 M€**.

Le Fonds Régional d'Innovation (FRI) a permis de financer 10 projets collaboratifs impliquant 11 laboratoires et 10 entreprises, pour un montant de **1,40 M€** (hors financement entreprises) dans différents secteurs tels que la santé (développement de solutions innovantes pour lutter contre la dénutrition des séniors), l'agro-alimentaire (conception de capteurs pour la production de fromages), les mobilités (développement d'un nouveau système de mobilité individuelle électrique)...



23 projets de maturation ont été portés par SAYENS et FC'INNOV pour un montant de **0,94 M€**. 6 projets issus de la recherche ont été accompagnés par SAYENS vers l'exploitation commerciale, dans les domaines des agro-sciences, de l'alimentation, des matériaux et technologies, des sciences humaines, sociales et de la santé, des dispositifs médicaux et du bien-être, ou encore de la simulation numérique.

LA COORDINATION ET PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

La CSTI aide le citoyen à comprendre le monde qui l'entoure et à appréhender les défis sociétaux de plus en plus complexes. La coordination des initiatives visant à développer et diffuser la CSTI est une compétence dévolue aux Régions depuis 2014 et constitue, pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, une priorité inscrite dans le plan de mandat 2015-2021 et dans un axe dédié du SRESRI 2019-2021.

Atelier FABRIKA

Credit photo : Nicolas Waltefaugle



La Région montre ainsi sa volonté forte de placer la CSTI comme élément clé du lien entre recherche et société en développant la culture de l'innovation auprès des citoyens et des entreprises, en particulier des jeunes, et en apportant aux acteurs et aux projets de recherche une plus grande reconnaissance et visibilité.



A ce titre, la Région coordonne l'animation du réseau des acteurs territoriaux, parmi lesquels le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Bourgogne-Franche-Comté (CCSTI BFC) « Le Pavillon des sciences » et UBFC. Elle accompagne la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle proposée par les acteurs régionaux et les équipes de recherche des établissements à travers de programmes événementiels. Tous les 2 ans, une manifestation régionale phare (biennale arts.sciences) pilotée par la Région, est proposée au grand public. Ainsi, la Région Bourgogne-Franche-Comté soutient cet axe par :

- La mise en réseau des actions et acteurs sur le territoire,
- L'accompagnement d'organisation d'événements, manifestations et animations à destination du grand public,
- Le développement des opérations de formation à la médiation scientifique,
- La mise en place d'outils adaptés, dont les outils numériques.

En savoir plus :

plateforme ECHOSCIENCES - <https://www.echosciences-bfc.fr/>

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019

Lancée en Bourgogne-Franche-Comté fin 2019, la plateforme ECHOSCIENCES est un véritable réseau social avec une alimentation en contenus libre d'accès. Unique en son

Forum régional annuel 2019



Credit photo : David Cesbron

genre, elle constitue un partage des savoirs et des innovations déclinés sur le territoire. La plateforme a pour objectif de donner de la visibilité aux événements de CSTI, d'informer sur les actions conduites, de cartographier les lieux incontournables, d'animer des communautés, de rédiger des articles et de lancer des débats.

2019 a vu l'apparition d'un vrai outil d'animation territorial de la politique régionale de CSTI : le COTECH régional. En réunissant les acteurs principaux de la CSTI sur le territoire (Etat, UBFC, CCSTI BFC), il permet d'appuyer la

Région dans ses orientations et de construire un plan d'actions partagé, étant le pendant technique du COPIL SRESRI en matière de CSTI. Un budget important est dédié à ce champ par la Région, plus précisément **0,78 M€** en 2019.

Le 20/11/2019, la Région a organisé le 1er forum régional annuel de CSTI, en partenariat avec le CCSTI BFC, l'uB, l'UFC, UBFC et l'office de coopération et d'information muséales (OCIM). Cette mise en réseau des acteurs de l'ensemble du territoire s'inscrit pleinement dans les orientations de la stratégie nationale de la CSTI. La Région a prévu d'organiser cette manifestation chaque année : <https://youtu.be/b1lw2nt-7iA>.

A noter également, le soutien au festival des Experimentarium qui a eu lieu à Dole à hauteur de **40 000 €**, événement permettant au public et aux scolaires de rencontrer des chercheurs autour d'ateliers, d'apéro-sciences, de jeux, et de « speedsearching ».



LA MISSION TRANSVERSALE

Les missions transversales sont prises en charge pour l'ensemble de la direction par une cellule dédiée, interlocutrice unique des directions et délégations de la Région qui pilotent les priorités et champs transversaux et des partenaires extérieurs.

Ces missions concernent :

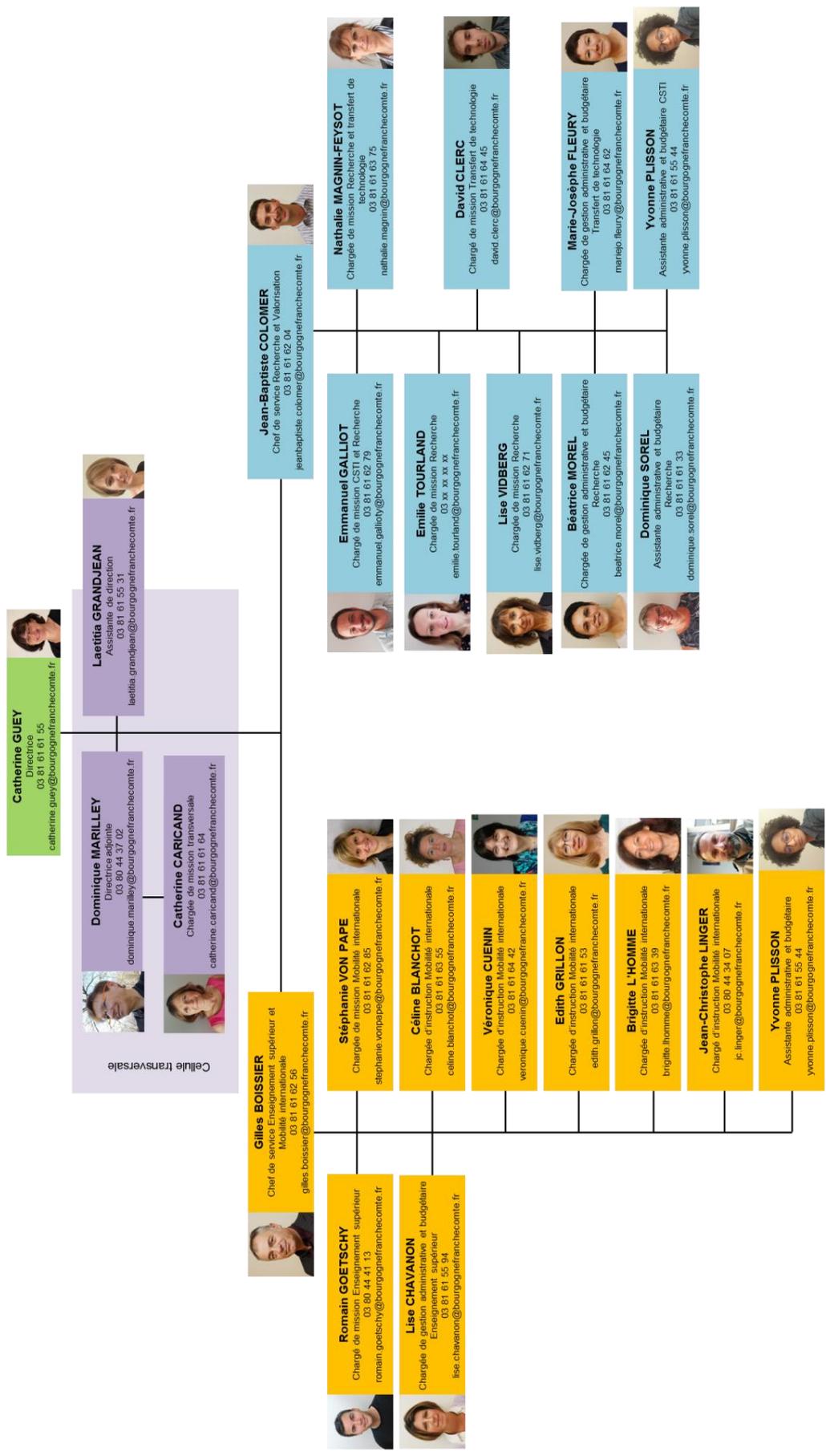
- la coordination de la mise en œuvre du SRESRI,
- la communication tant auprès des élus et services régionaux que des partenaires extérieurs, en lien avec la direction de la Communication et des relations avec le citoyen,
- le suivi et l'évaluation de la politique de la DRES et son ancrage au sein des priorités régionales (transition énergétique, numérique, santé, biodiversité, développement durable, changement climatique, égalité femme-homme, handicap, ...),
- le partage des données,
- la veille,
- la gestion des relations avec les autres directions et notamment les directions Economie et Europe et Rayonnement international.

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2019

- Organisation du COPIL SRESRI en juin 2019 présidé par la Vice-présidente,
- Film de présentation du SRESRI 2019-2021 : <https://youtu.be/MFRzq4Rwv10?t=89>,
- Visite des sites ESRI de Nevers, Auxerre, INRAE et EPFL avec les élus,
- Mise en place d'un tableau de bord d'évaluation de la politique régionale d'ESRI, en lien avec la direction Evaluation et performance ; croisement avec les engagements du plan de mandat et du SRESRI,
- Mise en place d'une veille partagée au sein de la direction (revue de presse interne, communiqués de presse d'Aef info, ...),
- Actualisation et suivi du tableau de bord des événements marquants de la DRES ou financés par la DRES ou liés à la politique régionale d'ESRI ; valorisation des réalisations des partenaires financées par la DRES en lien avec la direction de la communication,
- Participations aux groupes de travail internes sur des sujets concernant le développement durable, la transition énergétique, le climat, la biodiversité, le numérique, la jeunesse, la santé, le handicap, l'égalité femme-homme, la stratégie d'attractivité régionale...
- Contribution à l'élaboration des nouvelles politiques européennes,
- Elaboration d'outils facilitant le quotidien de la DRES et du Pôle EVE : « Qui fait quoi », livret des règlements d'intervention et d'AAP, répertoire DRES, ...



LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : VOS CONTACTS



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0970 289 000
www.bourgognefranche-comte.fr

